

Mairie de CHENEBIER - Département de Haute-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 juin 2018 à 18 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 15 votants : 15

Présents	Mme NOWINSKI Marie-Odile, Maire, MM. ABRY Francis - BELOT Pierre-Marie – CROISSANT Danielle - DEVILLERS François, adjoints, MM. CLAUDEL Claude – GIRARDOT Stéphane – SOMMIER Nathalie, délégués aux adjoints, MM. DECRIND Virginie – JUGE Nathalie – FLORIN Marie- Laure – MONNERET Matthieu - GARDAVAUD Xavier – GIRARDOT Stéphane - KLEMANN Jérôme, conseillers municipaux.
Retardés	MM. GARDAVAUD Xavier – GIRARDOT Stéphane
Absents excusés	M. MULLER René
Pouvoirs	M. MULLER René à M. BELOT Pierre-Marie.
Secrétaire de séance	Mme Nathalie SOMMIER

Approbation compte-rendu du conseil municipal du 27 avril 2018.

1) Subvention aux associations

Le conseil municipal examine les demandes de subventions des associations et décide d'attribuer les sommes suivantes pour 2018 (en euros) :

Prévention Routière	50	Anciens Combattants	80
Amicales Sapeurs-Pompiers	150	AFSEP	15
ADAPEI	20	ADMR	50
Chenebier-Animation	200	AFM (téléthon)	50
ACCA Chenebier	100	Sté pêche de la Haute- Lizaine	50
HLPH (entente football)	500	La Banque Alimentaire	80
UNAFAM	15	Secours Populaire	50
Age d'Or	150		

Vote : 14 pour sauf pour l'ACCA : 10 pour 100 € - 3 pour 80 € - 2 abstentions.

Sauf pour HLPH : 11 pour – 4 abstentions.

2) SIED 70 : rapport d'activités 2017

Présentation du rapport et lecture des principaux points.

3) Bail location terrain communal

MM. Cyril BRESSON nous ont sollicité pour occuper à titre gratuit les terrains communaux sis derrière leur propriété au lieu-dit « Le Village » en échange de leur entretien (pâturage de chevaux). Un bail sera établi en ces termes. Vote : 15 pour

4) Programme de travaux en forêts 2018

Le programme de travaux prévu par l'ONF se monte cette année à 16 137.70 € HT (17 751.47€ TTC).

En investissement (11 737.50 € HT) :

Parcelles 6r-61r-39r : dégagement manuel de régénération naturelle avec maintenance des cloisonnements. Création de cloisonnements dans la p 39.

Nettoisement de jeune peuplement dans la p 39.

En fonctionnement (4400.20 € HT) :

Parcelles 2-3-4-5-7-34-35-36 : entretien du parcellaire.

Les travaux seront réalisés à l'automne. Vote : 15 pour.

5) Choix du bûcheron

Un seul bûcheron – M. Pascal SONET de Plancher-les-Mines – propose ses tarifs pour l'exploitation des coupes comme suit (en euros) :

Prestation	Montant HT	TVA 10 %	Montant TTC	Observations
Abattage	13.00	1.30	14.30	
Débardage	10.00	1.00	11.00	
Façonnage	27.00	2.70	29.70	+ 2€ //t 2017
Cubage	1.00	0.10	1.10	

A noter : Mme le Maire a demandé une offre de prix pour le façonnage des stères auprès des « Jardins du Mont Vaudois », mais ils ne peuvent réaliser cette prestation trop importante par rapport à leurs possibilités de travail.

A noter : Il n'y a plus beaucoup de communes qui rendent ce service à la population.

Vote : 15 pour retenir M. SONET.

Ajout à l'ordre du jour (vote 15 pour) : Achat barrière limitant l'accès au chemin des étangs et signalétique.

Chemin des Etangs : la réception des travaux s'est faite lundi 04/06. L'accès sera limité par une barrière (devis ONF de 1548 € TTC avec pose). Un panneau sera posé au début du chemin vers l'étang Klemann et la barrière sera posée vers l'étang Royenne (propriété Maule).

6) Questions diverses

- ❖ **Coulée de terre suite aux intempéries constatée vers les feux tricolores** : il faudrait faire une bordure pour retenir l'eau.
- ❖ **Dégâts électriques suite aux orages** : les feux tricolores sont à nouveau en panne, et le locataire du logement n°6 a eu son fusible paratonnerre grillé. L'électricien effectuera la réparation pour 317 €). Une déclaration a été faite à l'assurance pour ces 2 sinistres.
- ❖ **Subvention pour réfection église** : il n'y aura pas d'aide de l'Etat (DETR) supplémentaire, les fonds restants sont destinés aux dossiers en attente. M. le Député nous a attribué 5000 € et le Conseil Départemental n'a pas encore apporté de réponse.
- ❖ **Travaux dans les écoles durant les vacances d'été** : la commission intercommunale sera réunie afin de décider des travaux à réaliser (peinture, sol, mobilier...). A voir lors du prochain conseil d'école et au conseil municipal.
- ❖ **Prochaine réunion du conseil municipal lundi 2 juillet à 18 h.**